

Programme d'études techniques

Diplôme d'études collégiales

TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE

111.A0

111.A0

Techniques d'hygiène dentaire

1997

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 83 1/3

Durée totale : 2 460 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Formation spécifique : 1 800 heures/contact

(Durée maximale allouée pour l'enseignement clinique : 525 heures/contact)

Conditions particulières d'admission : - Physique 534

- Chimie 534

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu de l'éducation

Denis Arcand
Enseignant
Cégep François-Xavier Garneau

Louise Bertrand
Directrice adjointe aux programmes
Cégep de Trois-Rivières

Yves Blouin
Directeur des études
Cégep François-Xavier Garneau

Lucie Bonin
Enseignante
Cégep de Saint-Hyacinthe

Carole Boulay
Enseignante
Cégep François-Xavier Garneau

Henri Caron
Conseiller pédagogique
Cégep de Trois-Rivières

Line Carrier
Enseignante
Cégep de Chicoutimi

Diane Charlebois
Conseillère pédagogique
Cégep Édouard-Montpetit

François Dufresne
Enseignant
Cégep de l'Outaouais

Milieu du travail

Nathalie Allard
Hygiéniste dentaire
Clinique dentaire de Laval

Diane Amyot
Notaire
Office des professions du Québec

Manon Campagna
Présidente
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Ann Lisa Desjardins
Hygiéniste dentaire
Clinique dentaire de Saint-Hubert

Bernard Laporte
Dentiste-conseil
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renée Moreau
Agente de recherche à la planification
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Daniel Pelland
Président
Association des chirurgiens dentistes du Québec

Suzie Prince
Secrétaire générale
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Milieu de l'éducation

Patricia Hannigan
Adjointe aux programmes
Cégep de Maisonneuve

Diane Lapointe
Enseignante
Cégep Édouard-Montpetit

Jacinthe Lortie
Enseignante
Cégep de Maisonneuve

Michel Milette
Adjoint à la directrice des études
Cégep de Saint-Hyacinthe

Christian Muckle
Adjoint au directeur des études
Cégep de l'Outaouais

Ginette Neault
Enseignante
Cégep de Trois-Rivières

Hélène Péloquin
Enseignante
Cégep de Saint-Hyacinthe

Denis Perron
Directeur de programme
Cégep de Chicoutimi

Renée Poirier
Enseignante
Cégep de Trois-Rivières

Peter Ross
Directeur adjoint
Cégep Édouard-Montpetit

Paul Stubbs
Directeur des études
Cégep John Abbott

Nancy Tremblay
Enseignante
Cégep de Chicoutimi

Francine Trudeau
Enseignante
Cégep John Abbott

Milieu du travail

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Lucie Michon et Jean-Pierre Fons
Responsables, secteur Santé
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Lucie Lajoie
Spécialiste de l'enseignement
Cégep François-Xavier Garneau

Pier-Raymond Allard
Conseiller technique en élaboration de
programmes
Ministère de l'Éducation

Coordination du projet

Bruce Poliquin
Adjoint aux services pédagogiques
Cégep François-Xavier Garneau

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des services
linguistiques du Ministère

Éditique

Odile Béland
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ	9
 PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	15
 DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	17
00L6 Analyser la fonction de travail	19
00L7 Appliquer les mesures de protection universelle	21
00L8 Appliquer des mesures de santé et de sécurité	23
00L9 Effectuer des tâches administratives liées au milieu de travail	25
00LA Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou	27
00LB Établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire	29
00LC Dépister les maladies bucco-dentaires	31
00LD Prendre des radiographies bucco-dentaires	33
00LE Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail	35
00LF Établir des liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire	37
00LG Concevoir un plan de traitement préventif	39
00LH Informer la cliente ou le client des possibilités de traitement	41
00LJ Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire	43
00LK Effectuer des opérations de parodontie	45

00LL	Effectuer un polissage sélectif	47
00LM	Effectuer des opérations de prosthodontie	49
00LN	Collaborer aux traitements orthodontiques	51
00LP	Effectuer des tâches de dentisterie opératoire	53
00LQ	Intervenir en santé dentaire préventive	55

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques d'hygiène dentaire* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'hygiène dentaire* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 56 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

* Dans le présent document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

C analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);

C situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);

C apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

C to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);

C to apply a critical approach to literary genres (set 2);

C to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

ou

2 **LANGUE SECONDE,**

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- C dissérer en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

3 **PHILOSOPHIE O U “HUMANITIES”,**
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- C présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

4 **ÉDUCATION PHYSIQUE,**
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- C se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- C appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- C gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou** C communiquer en français avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en français (ensemble 2);
- C traiter d'un sujet culturel et littéraire (ensemble 3).

En *“Humanities”* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou** C to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
- C to apply a critical thought process to world views (set 2).

B FORMATION GÉNÉRALE PROPRE (6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

ou C to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2 LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);

C communiquer, en anglais, dans différentes formes de discours (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

ou C communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);

C communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);

C dissserter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

3 **P H I L O S O P H I E O U**
“HUMANITIES”,
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

ou

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).

C FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE (4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

1 SCIENCES HUMAINES,
les objectifs visés sont les suivants :

- C situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- C analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

3 LANGUES MODERNES,
les objectifs visés sont les suivants :

- C communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- C communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- C communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

5 ARTS ET ESTHÉTIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- C réaliser une production artistique (ensemble 2).

2 CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- C résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

4 LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- C se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins courantes (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socio-affectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

On vise par le programme *Techniques d'hygiène dentaire* à former des personnes aptes à exercer la profession d'hygiéniste dentaire.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, on vise dans ce programme :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession :
 - en lui permettant, dès l'entrée sur le marché du travail de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
 - en lui permettant d'évoluer comme il se doit dans son milieu de travail;

- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle :
 - en lui faisant connaître le marché du travail en général, ainsi que le contexte particulier de sa profession;
 - en lui faisant connaître ses droits et ses responsabilités comme professionnel et professionnelle de la santé;

- à favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne :
 - en lui permettant de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - en lui permettant de comprendre les principes qui sont à la base des techniques utilisées;
 - en lui permettant de développer sa capacité d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - en lui permettant d'acquérir les attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;

- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne :
 - en lui permettant d'acquérir une attitude positive à l'égard des changements;
 - en lui permettant de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Techniques d'hygiène dentaire* permet, entre autres, d'atteindre les objectifs des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

Finalement, le programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction technique. La polyvalence est assurée par l'acquisition de compétences générales, qui permet aux hygiénistes dentaires de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches. Cette acquisition facilite de plus leur adaptation à des situations de travail nouvelles découlant de modifications à leurs tâches ou de l'évolution des lois régissant la profession.

L'acquisition de compétences générales favorise également une meilleure adaptation à différents contextes de travail. Les hygiénistes dentaires peuvent être appelés à travailler dans des cabinets dentaires ou dans le secteur public.

La majorité des hygiénistes dentaires travaillent cependant dans un cabinet privé. Dans leur travail, les hygiénistes dentaires participent au fonctionnement de la clinique, de concert avec les dentistes, les autres hygiénistes, les assistants et les assistantes dentaires. Elles et ils sont de plus en plus appelés à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires et à agir en étroite collaboration avec d'autres personnes-ressources dans le domaine de la dentisterie et de la santé.

Tout ce qui concerne les relations humaines prend une place importante dans le travail de l'hygiéniste dentaire. Il est essentiel pour eux de posséder de bonnes connaissances dans ce domaine afin de mieux agir et de pouvoir intervenir auprès de clientes et clients de différents horizons. Les hygiénistes dentaires travaillent constamment avec le public. Les habiletés en communication sont donc très importantes. Les hygiénistes dentaires doivent être en mesure de transmettre l'information correctement et clairement et d'exprimer leurs idées facilement. Elles et ils doivent savoir écouter les clientes et les clients et répondre de façon appropriée à leurs besoins. Il est tenu compte dans les compétences générales de ces dimensions de la profession.

La spécialisation nécessaire à l'intégration harmonieuse au marché du travail est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches de la profession. Le programme *Techniques d'hygiène dentaire* s'inspire des activités professionnelles des hygiénistes dentaires définies par le code des professions. Le travail des hygiénistes dentaires consiste donc à dépister les maladies bucco-dentaires, à enseigner l'hygiène buccale, à intervenir en santé dentaire publique, à effectuer des traitements préventifs et curatifs, à exécuter des tâches orthodontiques et des tâches liées à la confection de modèles et de supports et, enfin, à entretenir et à nettoyer le matériel et l'aire de travail. Quand les tâches à accomplir l'exigent, l'hygiéniste dentaire travaille en collaboration avec la ou le dentiste, selon les lois et les règlements régissant la profession. Son niveau de responsabilité est important dans la mesure où les décisions prises ont une incidence sur la santé bucco-dentaire des clientes et des clients. Le degré de complexité et la diversité des tâches de l'hygiéniste dentaire varient d'un milieu de travail à l'autre et dépendent de ses compétences, de son initiative et de son autonomie. Pour porter le titre d'hygiéniste dentaire, les diplômées et les diplômés doivent devenir membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.

On tient compte dans les compétences particulières prévues dans le projet de formation des différentes facettes de la profession.

Le programme *Techniques d'hygiène dentaire* a été élaboré selon les lois et les règlements actuellement en vigueur. On devra toutefois tenir compte des modifications qui pourraient être apportées aux lois et prévoir un processus d'adaptation.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail
- Appliquer les mesures de protection universelle
- Appliquer des mesures de santé et de sécurité
- Effectuer des tâches administratives liées au milieu de travail
- Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou
- Établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire
- Dépister les maladies bucco-dentaires
- Prendre des radiographies bucco-dentaires
- Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail
- Établir des liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire
- Concevoir un plan de traitement préventif
- Informer la cliente ou le client des possibilités de traitement
- Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire
- Effectuer des opérations de parodontie
- Effectuer un polissage sélectif
- Effectuer des opérations liées à la prosthodontie
- Collaborer aux traitements orthodontiques
- Effectuer des tâches de dentisterie opératoire
- Intervenir en santé dentaire préventive

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. 3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. 4. Se conformer aux lois et aux règlements régissant la profession. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur. - À l'aide des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères relatifs à chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail et des tâches de la fonction de travail. 3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. 4.1 Reconnaissance exacte des pouvoirs et des responsabilités des différents organismes liés à la profession. 4.2 Distinction juste des actes professionnels autorisés et non autorisés. 4.3 Respect des obligations et des responsabilités juridiques liées à l'exécution des actes professionnels.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les mesures de protection universelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir des liens entre les modes de transmission des micro-organismes et les mesures de protection. 2. Appliquer les mesures de prévention des infections. 3. Utiliser différents moyens de nettoyage, de désinfection et de stérilisation. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cabinet dentaire ou dans le secteur public. - À l'aide de la documentation et des références appropriées. - À l'aide du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Différenciation convenable des modes de transmission des agents pathogènes. 1.2 Association pertinente des processus infectieux et des probabilités de contamination. 1.3 Évaluation juste des risques de contamination. 2.1 Respect intégral des mesures de prévention contre la transmission des infections. 2.2 Choix judicieux des barrières nécessaires à la prévention des infections. 2.3 Élimination totale des risques de contamination. 3.1 Choix judicieux et application correcte des méthodes et des techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation. 3.2 Respect rigoureux des recommandations du fabricant au moment de la manipulation du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement.

CODE : 00L8

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des mesures de santé et de sécurité.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Entretien de l'équipement, le matériel, les appareils et l'aire de travail.2. Employer des techniques de travail sécuritaires.3. Adopter des postures de travail sûres.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En cabinet dentaire ou dans le secteur public.- À l'aide de l'équipement, du matériel et des appareils appropriés.- À l'aide de la documentation et des références appropriées.- Vaccination personnelle selon les normes régissant la profession. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Entretien régulier du matériel, des appareils et de l'équipement dentaires.1.2 Respect intégral des procédures d'entretien du matériel, des appareils et de l'équipement.2.1 Manipulation en toute sécurité du matériel, des produits, des instruments, des appareils et de l'équipement.2.2 Reconnaissance juste des risques de toxicité des agents, des produits et des matériaux dentaires.2.3 Élimination des déchets biomédicaux selon les normes et les règles en vigueur.3.1 Adoption appropriée des postures convenant le mieux.3.2 Application appropriée des techniques de déplacement de personnes à mobilité réduite et d'objets lourds.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Appliquer les techniques de réanimation cardiorespiratoire et de soins d'urgence.	4.1 Reconnaissance pertinente des responsabilités de l'hygiéniste dentaire dans les soins d'urgence. 4.2 Association réaliste entre les problèmes de santé et les premiers soins à donner. 4.3 Mise en pratique appropriée des habiletés en réanimation cardiorespiratoire et en soins d'urgence.

CODE : 00L9

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des tâches administratives liées au milieu de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Participer à la gestion du matériel.2. Participer à la gestion des dossiers des clientes et des clients.3. Participer à la planification de l'horaire de travail.4. Utiliser le matériel informatique.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En cabinet dentaire ou dans le secteur public.- À l'aide du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Mise à jour systématique de l'inventaire du matériel.1.2 Planification logique des achats de matériel, d'appareils et d'équipement.2.1 Inscription minutieuse des différentes données propres à la clientèle.2.2 Participation active au processus de suivi et de mise à jour des dossiers.3.1 Participation active à la planification de l'horaire de travail.3.2 Collaboration pertinente avec les autres membres de l'équipe.4.1 Application juste des notions de base de l'informatique.4.2 Utilisation pertinente des logiciels de base et des logiciels propres à la dentisterie.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les méthodes et les techniques d'examen bucco-dentaire. 2. Repérer les structures anatomiques de la tête et du cou. 3. Reconnaître les caractéristiques physiologiques de la tête et du cou. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moment d'un examen intra-buccal ou extra-buccal. - À l'aide du matériel, des appareils et des instruments appropriés. - À l'aide de la documentation et des références appropriées. - En utilisant une terminologie précise. - À partir des textes de lois et des règlements en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Choix judicieux des méthodes et des techniques d'examen intra-buccal et extra-buccal. 1.2 Application exacte des méthodes et des techniques d'examen intra-buccal et extra-buccal. 1.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie. 2.1 Distinction juste des structures cervicofaciales. 2.2 Différenciation exacte des structures endobuccales. 3.1 Reconnaissance appropriée de la normalité de chacune des fonctions de la tête et du cou. 3.2 Établissement de liens pertinents entre les différentes fonctions de la tête et du cou. 3.3 Association pertinente des systèmes de l'organisme et des systèmes de la tête et du cou.

CODE : 00LA

Éléments de la compétence

4. Décrire l'état de santé bucco-dentaire de la cliente ou du client.

5. Inscrire les renseignements dans le dossier.

Critères de performance

- 4.1 Collecte précise des données pertinentes.
- 4.2 Organisation judicieuse des données recueillies.
- 4.3 Transmission exacte des renseignements à la ou au dentiste.

- 5.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compléter ou vérifier le questionnaire relatif à l'état de santé. 2. Reconnaître l'incidence des produits pharmaceutiques sur les interventions préventives et curatives. 3. Évaluer les précautions à prendre en présence de maladies systémiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir du questionnaire relatif à l'état de santé de la cliente ou du client. - À partir des textes de lois et des règlements en vigueur. - À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Collecte précise des renseignements personnels, médicaux et dentaires. 1.2 Formulation juste de questions appropriées et significatives. 1.3 Analyse de la pertinence de la prise des paramètres vitaux. 1.4 Respect de la confidentialité. 2.1 Détermination exacte des produits pharmaceutiques ayant une incidence sur les traitements. 2.2 Utilisation correcte du <i>Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques</i>. 2.3 Application de mesures de sécurité adaptées aux interventions. 3.1 Reconnaissance appropriée des manifestations bucco-dentaires des principales maladies systémiques. 3.2 Repérage appropriée des modifications de l'organisme ayant des incidences sur les traitements. 3.3 Détermination des contre-indications et des précautions nécessaires au cours des interventions.

CODE : 00LB

Éléments de la compétence

4. Incrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.

Critères de performance

- 4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LC

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Dépister les maladies bucco-dentaires.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Repérer les lésions pathologiques. 2. Reconnaître les dysfonctions physiologiques. 3. Recueillir les données pertinentes concernant un problème parodontal. 4. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir d'un examen bucco-dentaire.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide du dossier de la cliente ou du client, du matériel, des instruments et des appareils appropriés, ainsi que de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Distinction précise entre une lésion pathologique et un tissu sain.1.2 Reconnaissance appropriée des facteurs étiologiques des maladies bucco-dentaires.1.3 Explications claires des processus pathologiques dans les maladies bucco-dentaires.1.4 Application rigoureuse des mesures d'asepsie. 2.1 Reconnaissance appropriée d'anomalies des fonctions de la tête et du cou.2.2 Établissement de liens pertinents entre les différentes anomalies des fonctions de la tête et du cou.2.3 Application rigoureuse des mesures d'asepsie. 3.1 Distinction juste des structures parodontales normales et anormales.3.2 Application exacte des techniques de prise de mesures parodontales.3.3 Compilation précise des données parodontales.3.4 Application rigoureuse des mesures d'asepsie. 4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LD

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Prendre des radiographies bucco-dentaires.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Proposer le type et le nombre de radiographies nécessaires.2. Expliquer les principes sous-jacents aux procédés radiologiques.3. Produire des radiogrammes intra-buccaux et extra-buccaux.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir du dossier de la cliente ou du client et de l'examen bucco-dentaire.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide du matériel, de l'équipement et des appareils de radiologie appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Dépistage précis des problèmes bucco-dentaires.1.2 Association exacte entre les besoins ainsi que le nombre et le type de radiographies nécessaires.1.3 Sélection judicieuse des techniques de prise de radiographies selon les besoins.2.1 Utilisation juste de la terminologie propre à la radiologie.2.2 Explication exacte du fonctionnement des appareils ainsi que des principes, des effets et des conséquences des radiations.2.3 Vulgarisation appropriée de l'information à transmettre.3.1 Établissement précis des paramètres techniques.3.2 Application rigoureuse des mesures de radioprotection.3.3 Application juste des techniques de prise et de développement des radiographies.

CODE : 00LD

Éléments de la compétence

4. Repérer les différentes structures sur la radiographie.

5. Tracer un céphalogramme.

6. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.

Critères de performance

- 4.1 Montage précis des radiographies sur le cadre.
- 4.2 Évaluation juste de la qualité de l'image.
- 4.3 Différenciation exacte des structures radiologiques normales et anormales.

- 5.1 Application correcte des techniques relatives au tracé céphalométrique.
- 5.2 Repérage juste des structures anatomiques sur le céphalogramme.
- 5.3 Localisation exacte des repères anatomiques.

- 6.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Accueillir la cliente ou le client.2. Transmettre des renseignements aux clientes et aux clients.3. Échanger des points de vue avec la cliente ou le client.4. Interagir avec des clientes et des clients d'horizons différents.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En cabinet privé ou dans le secteur public.- Au moyen d'aides didactiques et de la documentation pertinente.- À partir des techniques de communication. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Présentation dans les règles de l'hygiéniste.1.2 Adaptation de l'approche selon la personne.1.3 Mise en confiance de la cliente ou du client.2.1 Explications claires du déroulement de la séance.2.2 Adaptation de l'approche selon la personne.2.3 Utilisation d'un langage approprié.3.1 Utilisation appropriée des techniques de communication verbales et non verbales.3.2 Utilisation pertinente des techniques de motivation.3.3 Conclusion de l'échange par une synthèse pertinente.4.1 Respect des caractéristiques propres aux clientes ou aux clients.4.2 Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés aux particularités des clientes et des clients.4.3 Utilisation pertinente du matériel et des aides didactiques adaptés aux besoins des clientes et des clients.

Éléments de la compétence

5. Travailler en équipe.

Critères de performance

- 5.1 Formulation claire de ses besoins et de ses attentes.
- 5.2 Distinction juste de son rôle au sein de l'équipe de travail.
- 5.3 Respect des décisions prises par l'équipe.
- 5.4 Analyse pertinente et compréhension des enjeux dans une situation conflictuelle.
- 5.5 Collaboration appropriée au travail d'équipe.

CODE : 00LF

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Analyser les habitudes alimentaires de la cliente ou du client.2. Adapter les principes de nutrition aux besoins bucco-dentaires de la cliente ou du client.3. Transmettre l'information à la cliente ou au client.4. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de l'examen buccal et du plan de traitement.- À l'aide du matériel et de la documentation appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Formulation de questions pertinentes.1.2 Utilisation appropriée du matériel d'analyse alimentaire.1.3 Association juste entre les habitudes alimentaires et la santé bucco-dentaire.2.1 Évaluation des besoins nutritifs de la cliente ou du client en relation avec sa santé bucco-dentaire.2.2 Recommandations pertinentes sur le plan nutritif pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire de la cliente ou du client.2.3 Collaboration pertinente avec les autres personnes-ressources.3.1 Sélection judicieuse du matériel d'information.3.2 Explications justes sur les facteurs nutritionnels contribuant à la santé bucco-dentaire.4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir un plan de traitement préventif.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir l'ordre de priorité des méthodes d'intervention préventive. 2. Choisir les outils de prévention. 3. Communiquer le plan de prévention à la cliente ou au client. 4. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir du dossier de la cliente ou du client, de l'examen bucco-dentaire et du plan de traitement. - À l'aide de matériel et d'instruments et de la documentation pertinente. - En collaboration avec les autres membres de l'équipe. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Évaluation juste des besoins en matière de prévention de la cliente ou du client. 1.2 Établissement exact des priorités et des habitudes d'hygiène buccale. 1.3 Association pertinente entre les besoins de la cliente ou du client et les méthodes d'intervention suggérées. 1.4 Planification correcte des étapes du plan de traitement préventif. 2.1 Évaluation juste de l'utilisation des outils de prévention recommandés. 2.2 Adaptation appropriée des outils de prévention aux besoins réels de la cliente ou du client. 2.3 Utilisation judicieuse du matériel didactique. 3.1 Maintien de la participation active de la cliente ou du client. 3.2 Explication claire et précise des éléments du plan de traitement. 3.3 Perception juste de la compréhension du plan de traitement par la cliente ou le client. 4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LH

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Informer la cliente ou le client des possibilités de traitement.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Recueillir certaines données préalables au plan de traitement.2. Faire le lien entre l'information recueillie et les possibilités de traitement.3. Transmettre l'information à la cliente ou au client.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de l'examen bucco-dentaire.- À partir de situations de travail touchant différentes spécialités dentaires.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide de la documentation et du matériel pertinents. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Collecte exacte des données nécessaires à la conception du plan de traitement.1.2 Transmission de l'information au ou à la dentiste.2.1 Détermination pertinente de l'évolution possible des problèmes de la cliente ou du client.2.2 Établissement de liens pertinents entre les besoins de la cliente ou du client et les possibilités de traitement.3.1 Explications claires sur les possibilités de traitement.3.2 Information juste sur l'importance et les conséquences prévisibles des traitements.3.3 Adaptation appropriée de la terminologie spécialisée.

CODE : 00LJ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Faire le lien entre les mesures préventives et les problèmes bucco-dentaires.2. Montrer les méthodes et les techniques de prévention en hygiène dentaire.3. Expliquer l'utilisation d'agents et de produits préventifs systémiques et topiques.4. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En cabinet privé ou dans le secteur public.- À partir des dossiers des clientes et des clients.- À l'aide du matériel, des instruments, des outils didactiques et de la documentation appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Explications précises sur la composition, le rôle et les effets des dépôts mous et durs.1.2 Explications claires sur les mesures de prévention liées à la formation des dépôts.1.3 Utilisation pertinente du matériel didactique.2.1 Explication adaptée des méthodes et des techniques de prévention.2.2 Vérification appropriée des techniques et des méthodes préventives enseignées.2.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie.3.1 Association juste entre les produits préventifs systémiques et topiques et leurs effets sur l'organisme.3.2 Recommandations pertinentes à la cliente ou au client concernant l'utilisation des produits et des agents préventifs systémiques et topiques.3.3 Utilisation d'un langage clair et d'une terminologie adaptée.4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LK

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des opérations de parodontie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Effectuer le détartrage.</p> <p>2. Effectuer le polissage radiculaire.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À partir du dossier de la cliente ou du client, de l'examen bucco-dentaire et du plan de traitement.- À l'aide des instruments, des appareils, des produits, des matériaux, des solutions et de la documentation appropriés.- En respectant rigoureusement les mesures d'asepsie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Sélection appropriée des instruments selon la localisation et le type de dépôts.</p> <p>1.2 Application précise des techniques d'utilisation des instruments et des appareils.</p> <p>1.3 Élimination complète des dépôts calcifiés en respectant l'intégrité des tissus.</p> <p>1.4 Utilisation appropriée des produits désensibilisants.</p> <p>2.1 Sélection appropriée des instruments selon la localisation et le type de rugosité.</p> <p>2.2 Application juste des techniques et des méthodes de polissage radiculaire.</p> <p>2.3 Élimination efficace des dépôts et des rugosités radiculaires en respectant l'intégrité des tissus.</p> <p>2.4 Utilisation pertinente des produits ou des solutions désensibilisantes.</p> <p>2.5 Suivi approprié de la cliente ou du client.</p>

CODE : 00LK

Éléments de la compétence

3. Appliquer les techniques propres à des traitements parodontaux.

4. Éliminer les dépôts de tout appareil et prothèse dentaire.

5. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.

Critères de performance

- 3.1 Choix judicieux des produits et des solutions d'irrigation.
- 3.2 Application correcte des techniques d'irrigation des poches parodontales.
- 3.3 Application précise des techniques d'enlèvement des points de suture et des pansements parodontaux.
- 3.4 Information postopératoire pertinente.

- 4.1 Utilisation appropriée des instruments et application pertinente des techniques d'élimination des dépôts sur les prothèses fixes.
- 4.2 Utilisation appropriée des appareils, des solutions et des instruments de nettoyage des prothèses amovibles.

- 5.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LL	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer un polissage sélectif.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer le type de polissage nécessaire. 2. Appliquer les techniques d'élimination des taches et des dépôts mous. 3. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de l'examen bucco-dentaire, du plan de traitement et du détartrage. - À l'aide de produits, du matériel et de l'équipement appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détection précise des taches et des dépôts mous. 1.2 Évaluation juste des indications et contre-indications du polissage. 1.3 Association pertinente entre les dépôts et le type de polissage. 1.4 Transmission claire de l'information à la cliente ou au client. 2.1 Sélection judicieuse des techniques, du matériel et des produits. 2.2 Application exacte des techniques d'élimination des taches et des dépôts mous en maintenant l'intégrité des tissus. 2.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie. 3.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LM

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des opérations de prosthodontie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Expliquer les possibilités de remplacement de dents absentes. 2. Proposer un programme d'entretien des appareils dentaires. 3. Fabriquer des modèles et des supports.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir d'un plan de traitement.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide de différents matériaux et produits dentaires.- À l'aide du matériel et des appareils appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Présentation appropriée des particularités et des caractéristiques des prothèses partielles fixes et amovibles.1.2 Présentation appropriée des caractéristiques des prothèses complètes. 2.1 Explications pertinentes sur les soins d'hygiène liés au port d'appareils dentaires.2.2 Transmission claire des consignes et des renseignements relatifs à l'utilisation des produits et des appareils d'entretien. 3.1 Sélection juste du matériel et de l'équipement.3.2 Respect intégral des critères de fabrication des modèles et des supports.3.3 Application systématique des mesures d'asepsie et de sécurité.

CODE : 00LN

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Collaborer aux traitements orthodontiques.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Participer à la prévention des malocclusions. 2. Collaborer à la préparation de l'étude de cas. 3. Utiliser des techniques d'orthodontie.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir d'un plan de traitement.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide du matériel, des produits, des instruments et de l'équipement appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Connaissance appropriée des thérapies ou des techniques de prévention des malocclusions.1.2 Distinction précise des indications et des contre-indications des thérapies et des techniques de prévention des malocclusions. 2.1 Fabrication de modèles d'étude en respectant les critères établis.2.2 Collecte de données supplémentaires pertinentes.2.3 Collaboration étroite avec les autres personnes-ressources.2.4 Transmission précise des données recueillies.2.5 Respect rigoureux des mesures d'asepsie. 3.1 Application précise des techniques de pose et d'enlèvement d'attaches orthodontiques.3.2 Adaptation des techniques prophylactiques en présence d'appareils orthodontiques.3.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie.

CODE : 00LN

Éléments de la compétence

4. Concevoir un programme individualisé d'hygiène buccale.

5. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.

Critères de performance

- 4.1 Évaluation précise des besoins particuliers de la cliente ou du client selon le type d'appareil orthodontique.
- 4.2 Explication claire et précise du programme préventif.
- 4.3 Enseignement approprié de l'hygiène buccale liée aux traitements orthodontiques.

- 5.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LP

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des tâches de dentisterie opératoire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Insérer les matériaux de restauration.2. Cimenter des mainteneurs d'espace.3. Polir les obturations.4. Inscrire les renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir du dossier de la cliente ou du client et du plan de traitement.- À partir des textes de lois et des règlements en vigueur.- À l'aide de matériaux, de produits et de matériel appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Sélection appropriée des instruments selon les matériaux utilisés.1.2 Utilisation appropriée des produits et des matériaux et application conforme des techniques d'insertion des matériaux.1.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie.2.1 Préparation précise du matériel et des produits.2.2 Application exacte des techniques de cimentation.2.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie.3.1 Sélection judicieuse des instruments, du matériel et des agents abrasifs.3.2 Application exacte des techniques de polissage des obturations.3.3 Respect rigoureux des mesures d'asepsie.4.1 Consignation précise des renseignements pertinents.

CODE : 00LQ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir en santé dentaire préventive.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Proposer des activités préventives en santé dentaire.2. Concevoir du matériel didactique adapté à la clientèle.3. Exécuter un programme public de prévention en matière de santé dentaire.4. Participer aux enquêtes épidémiologiques.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En cabinet privé et en milieu public.- À l'aide du matériel, de la documentation et de l'équipement appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Définition précise de la clientèle et des activités.1.2 Adaptation des interventions au contexte social.1.3 Collaboration pertinente avec d'autres personnes-ressources.1.4 Conception réaliste des interventions préventives.1.5 Évaluation juste des activités exécutées. <ol style="list-style-type: none">2.1 Application appropriée des techniques dans conception de matériel didactique.2.2 Établissement de l'ordre de priorité dans l'information à transmettre.2.3 Adaptation pertinente du matériel didactique et d'information compte tenu de la clientèle. <ol style="list-style-type: none">3.1 Exécution convenable du programme de santé publique.3.2 Collaboration pertinente avec d'autres personnes-ressources.3.3 Évaluation juste de l'exécution du programme. <ol style="list-style-type: none">4.1 Utilisation appropriée des outils liés à la conception et aux méthodes.4.2 Respect des étapes d'une enquête épidémiologique.4.3 Interprétation correcte des résultats des enquêtes épidémiologiques.